

COMPTE-RENDU REUNION

Déroulement de la poule U13 - Niveau 1 - Phase 2

Accession en U14 R1 et U14 R2.

Lundi 11 février à 18h30 au District des Hautes-Pyrénées



Présents :

✚ **Clubs** : Aureilhan, Bordes, Juillan, Lourdes, Orleix, TPF

✚ **District** : N. ISAC - C. VOUTIER.

La poule U13 Niveau 1 sera constituée de **6 équipes** et se déroulera sous forme de championnat en **match « aller » uniquement** donc sur **5 journées**.

L'équipe qui finira première du championnat accèdera la saison prochaine en U14 R1 et l'équipe classée seconde en U14 R2.

Toutes les rencontres auront lieu à **10h30** et se dérouleront sous le format de **2 mi-temps de 30'** avec une **pause coaching de 2'** au milieu de chaque mi-temps de 30'.

Aucun changement n'est à noter quant aux lois du jeu et au nombre de joueurs présents (**8 joueurs et 4 remplaçants maximum**).

Les rencontres ont été tirées au sort par les clubs eux-mêmes au cours de la réunion.

Trois clubs recevront 3 fois (Aureilhan, Bordes, Lourdes) et **3 clubs recevront 2 fois** (Juillan, Orleix, TPF).

Les 5 journées se dérouleront aux dates suivantes :

- ✚ Journée 1 le 23 mars,
- ✚ Journée 2 le 20 avril,
- ✚ Journée 3 le 11 mai,
- ✚ Journée 4 le 18 mai,
- ✚ Journée 5 le 25 mai.

Déroulement du plateau

- ✚ Arbitrage central par un **officiel avec défraiement par le club recevant.**
- ✚ Arbitrage à la touche par un **dirigeant licencié bénévole de chacune des 2 équipes**
- ✚ **Si l'arbitre central est absent, alors tirage au sort entre les 2 équipes.**
- ✚ Présence à chacune des rencontres d'un **membre du club recevant licencié pour occuper le poste de délégué du plateau mais aussi d'un membre de la Commission Technique** du District des Hautes Pyrénées
- ✚ **Lois du jeu foot à 8 traditionnelle** (protocole Fair Play en début et fin de match)
- ✚ Si le match est **annulé avant le vendredi 16h** pour cause de **terrain impraticable** alors la **rencontre sera inversée.**
- ✚ Si le match est **reporté après vendredi 16h**, alors il **sera reprogrammé sur une date de rattrapage (27/04, 01/06).**

Cédric Voutier, Nicole ISAC